



Résiliation contrat licenciement MACIF

Par **hsalF**, le **29/07/2016** à **11:27**

Bonjour, je viens de téléphoner à la macif.

Il m'affirme que perdre son emploi n'est pas un motif de résiliation pour les contrats que j'ai en cours chez eux : "Garantie Accident" "Garantie Décès".

Financièrement c'est galère et je ne suis plus en mesure de payer mais ils ne veulent vraisemblablement rien savoir.

Ai-je un moyen de régler le problème ?

Merci de vos réponse, Cordialement

Par **hsalF**, le **29/07/2016** à **11:31**

J'ai pour le moment fait opposition sur les prochains prélèvements étant donné qu'ils ne veulent rien savoir. J'ignore ce que je risque.